



## Erreur grossiere de diagnostic

Par **colsi**, le **24/11/2016** à **17:17**

Bonjour,rnrnMon fils a été admis aux urgence suite à un accident de la circulation, il a été renversé par une voiture. Diagnostic poignet cassé et fracture du nez. Il est allé tout de suite aux bloc pour le poignet et le nez rien. L'ORL du chu nous à reçu à 2 reprise où tout allait bien. Voyant le nez de mon fils plus que déformé, je décide de prendre rendez vous chez un ORL et là, il me précise que la cloison nasale est fort déviée et qu'il a absolument besoin d'une intervention. De plus il doit avoir une intervention pour remettre sa cloison plus une intervention esthétique ce qui aurai pu être évité si le CHU avait opéré mon fils de suite et mis un pansement afin que son nez se replace.rnrnQuelles démarches faire auprès du CHU ?rnrnMerci.

Par **jos38**, le **24/11/2016** à **17:38**

bonsoir . de quelle intervention esthétique parle cet orl? si c'est juste la cloison déviée, le nez redeviendra normal après redressement et dégonflement. de quelle démarche parlez-vous? financière ?

Par **colsi**, le **24/11/2016** à **17:55**

le nez et déformer il et donc obliger de luis recases le nez pour le remettre droit et la chirurgie extérieur n'est pas prie en charge par la cq donc c quand même le chu en faute

Par **morobar**, le **25/11/2016** à **17:57**

Hé bien commencez par écrire au directeur de ce CHU en lui demandant de prendre les frais en charge.  
Mais utilisez le français plutôt que le langage SMS.  
Puis en cas de réponse négative, il ne vous restera plus que la voie judiciaire que vous ne pourrez pas emprunter toute seule.  
Un appel aux bons soins d'une association d'aide aux victimes d'erreurs médicales vous sera fort utile.

Par **chaber**, le **26/11/2016** à **11:58**

bonjour  
Que dit le certificat médical initial que vous avez dû fournir aux forces de l'ordre?